

13 mai 2024 - N°733

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



**FAUT-IL BANNIR
LES COMPLÉMENTS
ALIMENTAIRES?**

● CHRONIQUE ● REVUE DE PRESSE ● NOUVEAUX PRODUITS

www.pharmacie.ma

Faut-il bannir les compléments alimentaires ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'émission «Avec ou sans parure», diffusée mercredi dernier, avait pour thème «Compléments alimentaires : le Maroc gagnerait à renforcer sa production locale». Les invités d'Asmae Souitat ont souligné l'intérêt croissant suscité par ces produits de santé mal connus et souvent assimilés à tort aux médicaments. Les experts ont également insisté sur la nécessité d'encourager la production locale de compléments alimentaires (CA).

Les CA sont définis par la circulaire conjointe n° 834 du 14 novembre 2023 des ministères de la Santé et de l'Agriculture comme étant «des denrées alimentaires dont le but est de compléter le régime alimentaire normal, de maintenir un apport adéquat en nutriments ou de soutenir des fonctions physiologiques spécifiques. Ils constituent une source concentrée de nutriments et d'autres substances ayant un effet nutritionnel ou physiologique seul ou combiné, commercialisés sous forme pré-dosée (pilules, comprimés, gélules, liquides sous forme de doses mesurées)».

Cependant, et comme le précise la circulaire n° 834, «les compléments alimentaires ne sont pas des médicaments et, en tant que tels, ils ne peuvent exercer une action pharmacologique, immunologique ou métabolique. Par conséquent, leur utilisation n'est pas destinée à traiter ou prévenir des maladies chez l'Homme ou à modifier les fonctions physiologiques».

Bien que ces produits soient devenus monnaie courante dans la vie

quotidienne de nombreuses personnes, leur sécurité suscite des interrogations légitimes. Les CA sont nécessaires pour combler des carences avérées, notamment chez les végétaliens qui ont souvent un déficit en vitamine B12. De plus, certains CA, lorsqu'ils sont de qualité et utilisés à bon escient, peuvent avoir des effets bénéfiques sur la santé. La vitamine C, par exemple, est connue pour renforcer le système immunitaire, tandis que le magnésium peut contribuer à la réduction du stress et à l'amélioration du sommeil.

Toutefois, il est crucial de ne pas succomber aux promesses du marketing agressif et aux fausses allégations. La consommation de compléments alimentaires ne doit jamais remplacer une alimentation saine et équilibrée. Un apport excessif en certains nutriments peut même nuire à la santé. De plus, la qualité des compléments alimentaires est très variable. Certains produits peuvent contenir des contaminants ou des substances qui ne figurent pas sur la composition déclarée lors de l'enregistrement. Il est donc primordial de choisir des CA de marques reconnues et enregistrées auprès du ministère de la Santé, et de s'assurer de leur provenance.

Les utilisateurs des CA ne doivent jamais oublier que ces produits ne sont pas anodins. Un surdosage provoqué par un cumul de produits ou des interactions avec des médicaments peut avoir des conséquences fâcheuses sur la santé. L'avis d'un professionnel de santé et le respect



des conseils d'utilisation doivent être de mise, particulièrement quand il s'agit de femmes enceintes et allaitantes, d'enfants et d'adolescents, ainsi que de personnes sous traitement médical.

En réponse à la question : «Faut-il bannir les compléments alimentaires?», bien évidemment, la réponse est négative puisqu'ils peuvent constituer des alliés de choix pour la santé des personnes qui en ont besoin à condition qu'ils soient utilisés de manière éclairée et responsable. Quant à leur production, stockage et distribution, ils doivent être effectués dans le respect des bonnes pratiques. La vente doit également être associée à des conseils d'utilisation afin d'éviter toute consommation inappropriée.

Enfin, qui mieux qu'un pharmacien ayant bénéficié d'une formation solide sur les CA peut garantir leur sécurité, leur traçabilité et la vigilance de leur utilisation ?

¹ Circulaire conjointe n° 834 du 14 novembre 2023 du ministère de la Santé et de la protection sociale et du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts relative

États-Unis : Près de 100.000 enfants ont perdu un parent à cause d'une overdose de drogue ou de la violence par arme à feu en 2020

Les décès dus à des surdoses de drogue et à des blessures par arme à feu ont atteint des niveaux records aux États-Unis ces dernières années, mettant ainsi en lumière un « double fardeau » pour les enfants, qui sont confrontés à un risque accru de perdre leurs parents et de mourir eux-mêmes. Selon une nouvelle étude publiée dans le Journal de l'Association médicale américaine (JAMA), plus d'un million d'enfants ont perdu un parent à cause d'une overdose de drogue ou de la violence par arme à feu au cours des deux dernières décennies. Pour estimer l'ampleur de ces décès, les chercheurs ont analysé les données fédérales sur la mortalité, la fécondité et la démographie de la population.

L'âge moyen des personnes décédées d'une overdose de drogue ou d'une blessure par arme à feu aux États-Unis est d'environ 42 ans, un âge auquel les gens ont généralement des enfants jeunes ou adolescents. Les données montrent que les décès par overdose de drogue sont les plus courants et augmentent le plus rapidement chez les personnes dans la trentaine et la quarantaine, avec une augmenta-

tion significative des pertes parentales dues aux overdoses de drogue. De même, le nombre d'enfants ayant perdu un parent à cause de la violence par arme à feu a augmenté de manière significative, en particulier parmi les jeunes Noirs, en raison d'un taux disproportionné de décès par arme à feu parmi les pères noirs.

La perte d'un parent peut avoir des effets négatifs sur la santé, l'éducation et le bien-être des enfants, à la fois à court et à long terme. Cependant, les décès liés à la drogue ou aux armes à feu sont souvent moins discutés ouvertement, ce qui peut rendre plus difficile pour les enfants d'obtenir le soutien dont ils ont besoin pour faire face à leur deuil. Les enfants sont environ trois fois plus susceptibles de perdre un père à cause d'une overdose de drogue ou de la violence par arme à feu que de perdre une mère, ce qui souligne les disparités dans le fardeau de la perte parentale.

Pour remédier à ce problème, les auteurs de l'étude soulignent la nécessité de prioriser la prévention des overdoses de drogue et de la violence par arme à feu, en particulier parmi les groupes marginalisés. En outre, ils soulignent l'importance de reconnaître et de dresser la liste des effets néfastes de ces pertes sur la santé et le bien-être des enfants, en fournissant un soutien adéquat et en favorisant des discussions ouvertes et franches sur ces sujets.

Source : cnn.com

Maladie d'Alzheimer : la cause pourrait être infectieuse !

La physiopathologie de la maladie d'Alzheimer (MA) repose principalement sur l'hypothèse amyloïde, où l'accumulation de protéines amyloïdes (A β) et une surproduction de protéines tau entraînent des dysfonctionnements synaptiques, une inflammation neuronale, des pertes de neurones et des troubles cognitifs. Les facteurs génétiques et le mode de vie ont longtemps été au centre des recherches.

Cependant, une nouvelle hypothèse émerge, mettant en avant le rôle des infections dans le développement de la maladie. Cette théorie a été discutée lors d'un symposium virtuel aux États-Unis organisé par le «Duke/UNC Alzheimer's Disease Research Center» en mai 2023, avec un compte-rendu publié dans Brain, Behavior & Immunity - Health. Selon cette hypothèse, la formation des plaques amyloïdes peut débuter comme un mécanisme de défense contre les agents pathogènes ayant traversé la barrière hémato-méningée. Cela entraîne des anomalies dans la formation des protéines tau, une activation des cellules microgliales et des réactions inflammatoires, aboutissant à une perte neuronale. Bien que ce processus soit un mécanisme de défense défectueux, il aurait été conservé dans l'évolution pour protéger contre les infections cérébrales, qui étaient rares chez

les humains vivant jusqu'à un âge avancé.

Plusieurs arguments soutiennent l'hypothèse infectieuse : la présence de transposons viraux et microbiens dans des cultures de neurones murins de MA, les liens entre la Covid-19 et des troubles neurologiques ainsi qu'une possible association avec un risque accru de MA, l'augmentation du risque de MA et de déclin cognitif rapide avec les infections à cytomégalovirus chez les adultes, et la probabilité que les vaccins anti-infectieux réduisent le risque de MA en réduisant les mécanismes immunitaires cérébraux. L'âge joue également un rôle, car il affecte les mécanismes de protection immunitaire et le renouvellement cellulaire, augmentant ainsi la probabilité d'infections et de MA. Même la flore intestinale peut être impliquée, car certaines bactéries peuvent déclencher des réactions immunitaires similaires à celles observées dans la MA.

Il est important de noter que l'hypothèse infectieuse n'est pas présentée comme le seul mécanisme à l'origine de la MA, mais elle mérite une considération sérieuse. Dans certains cas, l'accumulation de protéines amyloïdes pourrait résulter de processus de défense conservés par l'évolution contre les infections. Ces processus sont variés, et une recherche approfondie est nécessaire pour comprendre pleinement leur rôle dans la MA.

Source : Univadis

AstraZeneca retire son vaccin anti-Covid dans le monde entier

La société pharmaceutique AstraZeneca a annoncé qu'elle retire du marché son vaccin



anti-Covid-19 en raison d'une diminution de la demande, attribuée à la disponibilité de nouveaux vaccins ciblant les nouveaux variants du virus. Cette décision fait suite au retrait volontaire de l'autorisation de mise sur le marché de l'Union européenne en mars, et à un avis de l'Agence européenne des médicaments interdisant l'utilisation du vaccin. AstraZeneca affirme que cette décision est motivée par l'existence de nouveaux vaccins mieux adaptés aux variants actuels. D'après AstraZeneca, les 3 milliards de doses sorties de ses chaînes ont sauvé plus de 6,5 millions de vies.

Plusieurs pays, dont l'Australie, ont arrêté la fourniture du vaccin en raison de la disponibilité de nouveaux vaccins. AstraZeneca a également changé le nom de son

vaccin en Vaxzevria en 2021. Ce vaccin était administré en deux doses et utilisé par certains pays comme dose de rappel. Il utilise un adénovirus modifié pour produire une protéine du Sars-CoV-2, ne contenant pas le virus lui-même. Malgré son efficacité globale, il présentait un risque rare, mais grave de thrombose avec thrombocytopénie. La professeure Catherine Bennett de l'Université Deakin en Australie a souligné le rôle crucial du vaccin dans la lutte contre la Covid-19, surtout au début de la pandémie. Cependant, avec l'émergence de nouveaux variants, les nouveaux vaccins sont mieux adaptés.

Source : theguardian.com

NOUVEAUX AU MAROC

IBERMA

MAGVITAL FORTE, Flacon

Présentation : Boite de 30

Composition : Pidolate de magnésium |

Sulfate de magnésium | Citrate de magnésium

Classe thérapeutique : Complément alimentaire

PPC : 309.00 dhs

MAGVITAL FORTE, Flacon

Présentation : Boite de 14

Composition : Pidolate de magnésium |

Sulfate de magnésium | Citrate de magnésium

Classe thérapeutique : Complément alimentaire

PPC : 169.00 dhs

PROMOPHARM

TRIMBOW 87 µG / 5 µG / 9 µG, Solution pour inhalation en flacon préssurisé

Composition : Béclometasone | Formoterol |

Glycopyrronium

Classe thérapeutique : Médicaments pour les syndromes obstructifs des voies aériennes, adrénergiques en association avec anticholinergiques, incluant les associations triples avec des corticostéroïdes

Présentation : Boite de 1 flacon de 120 doses

PPV : 888.00 dhs

QUERZO LP 50 MG, Comprimés pelliculés à libération prolongée [P]

Composition : Quétiapine

Classe thérapeutique : Neuroleptique atypique

Présentation : Boite de 30

PPV : 56.20 dhs

SOTHEMA

ZENETIAMET 50 MG / 1000 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Sitagliptine | Metformine

Classe thérapeutique : Antidiabétique, biguanide avec gliptine (inhibiteur de la DPP-4)

Présentation : par 28

PPV : 156.40 dhs

ZENETIAMET 50 MG / 1000 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Sitagliptine | Metformine

Classe thérapeutique : Antidiabétique, biguanide avec gliptine (inhibiteur de la DPP-4)

Présentation : par 56

PPV : 262 dhs

VERSALYA

PRODEFEN PLUS

Composition : Complément alimentaire avec probiotiques, prebiotiques et vitamine D

Classe thérapeutique : Complément alimentaire

Présentation : Boite de 10 sachets

PPC : 119 dhs

ZENITHPHARMA

WELIN 30 MG, Capsules gastro résistante

Composition : Duloxetine

Classe thérapeutique : Antidépresseur, inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSNa)

Présentation : Boite de 28

PPV : 139.50 dhs

WELIN 60 MG, Capsules gastro résistante

Composition : Duloxetine

Classe thérapeutique : Antidépresseur, inhibiteur de la recapture de la sérotonine et de la noradrénaline (IRSNa)

Présentation : Boite de 28

PPV : 245 dhs

BESIVANCE 0.6 %, Suspension ophtalmique

Composition : Besifloxacin

Classe thérapeutique : Quinolones

Présentation : Flacon de 5 ml

PPV : 106.90 dhs



Medicament.ma

PRODEFEN[®] Plus

Probiotiques, Prébiotiques + Vitamine D3

2 NOUVEAUX
COMPOSANTS

=



Lactobacillus
rhamnosus GG

+

D3

Vitamine

La diarrhée
aiguë

La diarrhée associée
aux antibiotiques

La gastro-entérite
aiguë

La constipation



Les coliques
infantiles

Les douleurs
abdominales

Les ballonnements/
gonflements

Protège le microbiote intestinal

L'ensemble des micro-organismes présents au niveau des intestins constitue la microflore intestinale (également appelés microbiote intestinal). Le microbiote intestinal joue un rôle très important dans la nutrition et le métabolisme des aliments. Le microbiote intestinal fait également partie de la barrière intestinale qui empêche la colonisation ou la prolifération de bactéries non bénéfiques ainsi que le bon fonctionnement du système immunitaire. Certaines situations ont leur origine ou peuvent altérer l'équilibre du microbiote intestinal, de façon à affecter le bien-être digestif. Les changements au niveau de l'équilibre intestinal provoqués par des diarrhées occasionnelles (causées par des virus ou des bactéries), la prise d'antibiotiques, des situations de stress et les voyages constituent l'une des circonstances susceptibles de créer ce déséquilibre.

QU'EST-CE PRODEFEN PLUS ?

PRODEFEN PLUS est un complément alimentaire qui contient des fructo-oligosaccharides (également connu comme prébiotiques), la vitamine D3, et 7 souches de micro-organismes (probiotiques) qui vivent naturellement dans le système digestif. Les probiotiques, maintenus en vie, actifs, et administrés en quantités adéquates, procurent des effets bénéfiques à l'individu qui les ingère. La Vitamine D contribue au fonctionnement normal du système immunitaire.

PRODEFEN PLUS contient du Lactobacillus Rhamnosus GG qui est l'un des probiotiques ayant fait objet de plusieurs recherches ainsi que d'essais cliniques publiés par la littérature scientifique, étant fortement recommandée par les Guides des Sociétés Scientifiques. Par ailleurs, PRODEFEN PLUS a ses propres publications scientifiques. PRODEFEN PLUS comprend la souche spécifique des enfants appelée Bifidobacterium Infantis, qui vit naturellement dans le système intestinal des enfants. Les fructo-oligosaccharides sont des substances alimentaires non digestibles qui servent de substrat à ces micro-organismes dans le colon, en stimulant la croissance sélective de ces souches bénéfiques.

COMPOSITION

Ingrédients : Fructo-oligosaccharides, maltodextrines, Lactobacillus Rhamnosus GG, agents de charge (Isomalt E-953), agent anti-agglomérant (dioxyde de silicium E-551), Lactobacillus casei[®], cholestérol (Vitamine D3), Lactobacillus acidophilus, Bifidobacterium infantis[®], Streptococcus thermophilus, Lactobacillus bulgaricus, Bifidobacterium breve.

* Contient du soja, du lait et ses dérivés qui sont utilisés dans le processus de fermentation.

La teneur en lait n'affecte pas les personnes intolérantes au lactose.

Sans gluten.

MODE D'EMPLOI

• Dose journalière recommandée : prendre 1 sachet par jour pendant ou après les repas.

• Dissoudre le contenu du sachet dans de l'eau ou d'autres liquides tels que des jus ou du lait à température ambiante.

• PRODEFEN PLUS peut être utilisé chez les adultes et les enfants de tout âge.

Composants	Par dose quotidienne (1 sachet)	%DJR**
Fructo-oligosaccharides (prébiotiques)	990 mg	-
Vitamine D3	5 µg	100%
Souches Probiotiques :		
Lactobacillus Rhamnosus GG	1 x 10 ¹⁰ UFC*	-
Lactobacillus casei Lactobacillus acidophilus Bifidobacterium infantis Streptococcus thermophilus Lactobacillus bulgaricus Bifidobacterium breve	1 x 10 ¹⁰ UFC*	-

* UFC : Unités Formant Colonies

Information nutritionnelle	Pour 1 sachet	Pour 100 g
Valeur énergétique (kJ/kcal)	32/8	1598/376
Graisses (g)	<0,01	0,06
- Acides gras saturés (g)	0,0	0,0
Hydrates de carbone (g)	1,8	91,4
- Sucres (g)	0,1	5,39
Protéines (g)	0,04	2,08
Sel (g)	<0,01	0,06

**DJR : Dose Journalière de Référence

CONSEILS D'UTILISATION

- Si vous prenez un antibiotique, il est recommandé d'espacer la prise de PRODEFEN PLUS d'au moins 2 heures.
 - Ne dépassez pas la dose journalière expressément recommandée.
 - Les compléments alimentaires ne doivent pas remplacer un régime alimentaire varié et équilibré et un mode de vie sain.
 - Gardez le produit hors de la portée des enfants.
 - Gardez le produit au frais et au sec, à l'abri de la lumière, de l'humidité et des sources directes de chaleur.
 - Ne nécessite pas de réfrigération.
 - À consommer de préférence avant la date indiquée sur l'emballage.
- Boîte de 10 sachets

FABRICANT : LABOMAR S.p.a - Via N.Sauro, n.35/1 - 31036 - Istrana (TV) - Italie.

DISTRIBUTEUR : Versalya, Zone Industrielle du Sahel, Lot 149 Had Soualem. Province de Berechid, Maroc.

10^{ème}
Congrès National



3^{ème}
Congrès Africain

de **PHARMACOÉCONOMIE &**
PHARMACOÉPIDÉMIOLOGIE

Conférences - Tables rondes - Symposiums
Workshops - Communications orales et affichées

Du 30 Mai au 1^{er} Juin 2024

Palais des Congrès Bouregreg - Salé

Thème

**PLACE DE LA VOIX DU PATIENT
DANS LES SYSTÈMES DE SANTÉ**

En partenariat avec





Association de Pédiatrie
de la Région du Tensift

SMP et APRT
organisent conjointement



الجمعية المغربية لطب الأطفال
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE PÉDIATRIE

43^{ème} | CONGRÈS NATIONAL DE PÉDIATRIE

jumelé avec

30^{ème} | JOURNÉES SCIENTIFIQUES ANNUELLES DE L'APRT

THÈMES :

CHIRURGIE PÉDIATRIQUE
DERMATOLOGIE
ENDOCRINOLOGIE - DIABÉTOLOGIE
GASTRO-ENTÉROLOGIE - NUTRITION
HÉMATOLOGIE
INFECTIOLOGIE

MALADIES MÉTABOLIQUES
NÉONATOLOGIE
NÉPHROLOGIE
NEUROLOGIE
PÉDOPSYCHIATRIE
VACCINOLOGIE

ATELIERS - COMMUNICATIONS ORALES ET AFFICHÉES
CONFÉRENCES - QUESTIONS FLASH - SYMPOSIUMS

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

DR MY. SAID AFIF - PR. MOHAMED BOUSKRAOUI

PRÉSIDENTS DU CONGRÈS :

DR. HASSAN AFILAL - DR. MY ABDELAZIZ KATIF

DATE LIMITE
DE SOUMISSION : 14 MAI 2024
smp.aprt2024@gmail.com

**Du 07 au 09
juin 2024
A l'hôtel Kenzi
Rose Garden
MARRAKECH**

PRISE EN CHARGE GLOBALE : 8500 DH

(INSCRIPTION + 2 NUITÉES À L'HÔTEL + REPAS + PAUSES CAFÉ)

RÉSIDENT : 4000 DH (CHAMBRE DOUBLE)
NUIT DE JEUDI : 1000 DH
ACCOMPAGNANT : 1500 DH

CONTACT: DR BOUHMOUCH 06 61 58 84 06 • DR LAMMAT 06 61 24 56 36 • DR SAADI 06 61 04 55 44